

ALLOCATION  
PERSONNALISÉE  
D'AUTONOMIE

# APA en ligne

GUIDE DE CONNEXION

SEINE & MARNE  
LE DÉPARTEMENT

# LE DÉPARTEMENT, ACTIF !

Chef de file de l'action sociale, le Département accompagne tous les Seine-et-Marnais, particulièrement les plus vulnérables, qui doivent faire face au handicap et à la perte d'autonomie.

Permettre aux seniors de rester à leur domicile le plus longtemps possible est notre priorité. Grâce à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), ce sont près de 10 000 personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie qui bénéficient de l'aide et peuvent avoir le choix.

Pour faciliter vos démarches, le Département de Seine-et-Marne a développé des outils numériques, [e-service.seine-et-marne.fr](https://e-service.seine-et-marne.fr) vous permettant de faire votre demande d'APA depuis votre domicile, sur le portail internet dédié.

Cette fiche pratique vous apportera toutes les informations nécessaires dans vos démarches afin de faire valoir vos droits et ceux des seniors que vous accompagnez.

Retrouvez tous les dispositifs d'aides mis en place par le Département de Seine-et-Marne sur [seine-et-marne.fr](https://seine-et-marne.fr) !



**PATRICK SEPTIERS**

Président du Département de Seine-et-Marne



**BERNARD COZIC**

Vice-président en charge des solidarités

Faites votre demande d'APA en ligne, suivez l'avancement de votre dossier et gérez un ensemble de services via un compte sécurisé par un identifiant et un mot de passe.

## Étape 1 : vérifiez votre éligibilité

**7** BIENVENUE SUR LE PORTAIL D'AIDES SOCIALES  
DU DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

SEINE-MARNE  
LE DÉPARTEMENT

Je crée mon compte Je me connecte

**SIMULATEUR APA À DOMICILE**

Avant de vous inscrire sur le portail, vous pouvez vérifier que le bénéficiaire est éligible à l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA).

Simulateur de demande Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

## Étape 2 : créez votre compte

- Connectez-vous sur le portail d'aides sociales du Département  
<https://e-service.seine-et-marne.fr>
- Cliquez sur : [Je crée mon compte](#)

Pour créer un compte, renseignez une adresse mail.

## Étape 3 : vérifiez vos informations personnelles

- Vous allez recevoir un **courriel de confirmation** afin de **valider votre inscription**. Suivez les instructions dans ce courriel pour continuer la création de votre compte, **il restera valide pendant 2 jours**.

## Étape 4 : faites votre demande d'APA en ligne

Avant de commencer la saisie, veuillez vous munir des éléments nécessaires à la demande au format électronique (copie de la carte nationale d'identité du bénéficiaire, justificatif de domicile de moins de 3 mois, copie de la carte vitale...).

### PREMIÈRE DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) À DOMICILE :

- Cliquez sur : [Déposer une demande d'APA à domicile](#)
- Complétez les critères d'éligibilité à l'APA.

## Étape 5 : suivez l'évolution de votre dossier

### SUIVRE VOTRE DEMANDE EN COURS :

- Utilisez le code de suivi indiqué sur l'écran d'accueil.

### SUIVRE L'INTÉGRALITÉ DE VOTRE DOSSIER (SUIVI DES DEMANDES DU FOYER, HISTORIQUE...) :

- Un courrier de la demande sera envoyé au bénéficiaire. Gardez précieusement ce justificatif.
- Utilisez le code d'activation indiqué sur ce courrier pour suivre votre dossier via votre espace personnel sur notre site.

# Les étapes d'une demande APA en ligne



Vérifiez votre éligibilité



Créez votre compte ou connectez-vous



Déposez votre demande d'APA en ligne



Accédez au suivi de votre dossier grâce au code d'activation que vous avez reçu



Contactez le Département pour toute question ou modification de situation

Un problème de connexion ?  
Un besoin d'accompagnement ?  
N'hésitez pas à nous contacter :

Hotline :  
**01 64 14 77 77**

Horaires :  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h  
par mail : [departement@departement77.fr](mailto:departement@departement77.fr)  
ou espace contact sur le site

## Département de Seine-et-Marne

Direction générale adjointe de la solidarité  
Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 Melun cedex  
01 64 14 77 77 | [seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)

**SEINE & MARNE 77**  
LE DÉPARTEMENT



Se connecter avec  
FranceConnect



IMPRESSION

Conception et impression : Département de Seine-et-Marne - Ne pas jeter sur la voie publique